

Annexe II c Règlement d'examen

Épreuves			Candidats				
			Scolaires (établissements publics ou privés sous contrat) Apprentis (C.F.A. ou sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue dans les établissements publics habilités		Formation professionnelle continue (établissements publics habilités à pratiquer le C.C.F. pour ce B.T.S.)		Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA ou sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissement privé) Au titre de leur expérience professionnelle Enseignement à distance
Nature des épreuves	Unité	Coef.	Forme	Durée	Forme	Forme	Durée
E1 - Culture générale et expression	U1	3	Ponctuelle écrite	4h	CCF 3 situations	Ponctuelle écrite	4 h
E2 - Anglais	U2	3	C.C.F. 2 situations		C.C.F. 2 situations	Ponctuelle orale	Compréhension : 30 min sans préparation ; Expression : 15 min + 30 min de préparation
E3 - Mathématiques - Sciences physiques et chimiques appliquées		4					
Sous-épreuve : Mathématiques	U31	2	Ponctuelle écrite	2h	C.C.F. 2 situations	Ponctuelle écrite	2 h
Sous-épreuve : Sciences physiques et chimiques appliquées	U32	2	C.C.F. 2 situations		C.C.F. 2 situations	Ponctuelle pratique	2 h
E4 - Étude et réalisation d'un ensemble chaudronné, de tôlerie ou de tuyauterie		12					
Sous-épreuve : Dimensionnement et vérification d'ouvrages	U41	3	C.C.F. 1 situation		C.C.F. 1 situation	Ponctuelle écrite	4 h
Sous-épreuve : Conception d'ouvrages chaudronnés	U42	3	C.C.F. 1 situation		C.C.F. 1 situation	Ponctuelle écrite	4 h
Sous-épreuve : Conception de processus et préparation du travail	U43	3	C.C.F. 1 situation		C.C.F. 1 situation	Ponctuelle écrite	4 h
Sous-épreuve : Mise en œuvre d'une production	U44	3	C.C.F. 1 situation		C.C.F. 1 situation	Ponctuelle pratique et orale	Pratique : 3 h 45 min Oral : 15 min
E5 - Qualification des processus et suivi des productions		5					
Sous-épreuve : Étude technique de fabrication d'un ouvrage	U51	3	Ponctuelle orale	60 min	C.C.F. 1 situation	Ponctuelle orale	60 min
Sous-épreuve : Étude de cas en milieu industriel	U52	2	Ponctuelle orale	30 min	Ponctuelle orale (30 min)	Ponctuelle orale	30 min
E6 - Conduite technique et économique d'une réalisation	U6	3	Ponctuelle orale	30 min	C.C.F. 1 situation	Ponctuelle orale	30 min
Épreuve facultative de langue étrangère*	UF1		Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)	Ponctuelle orale	Ponctuelle orale	20 min (+ 20 min de préparation)

* : Hors anglais (pour cette épreuve facultative, seuls les points au-dessus de la moyenne sont pris en compte).